

GManuel Gomezomez17 octobre 1961 : finies les affabulations.

17 Octobre 1961- Finies les affabulations.obre 1961 : finies les affabulations.

22 Octobre 2016

Comme chaque année, depuis plus d'un demi-siècle, le 17 octobre 1961 revient à la « Une » de la presse de gauche pour dénoncer les « soi-disant » 200 à 300 victimes (on n'est pas à quelques dizaines près) de la "terrible" répression policière, suite à la manifestation « pacifique » du FLN (interdite par le préfet), qui, rappelons-le, était tout de même l'ennemi en guerre contre la France à cette époque.

Ces jours-ci on nous raconte (Libération) l'histoire d'une jeune écolière musulmane de 15 ans qui avait souhaité participer à cette manifestation et avait disparu ce jour-là.

Son cartable avait été retrouvé 14 jours plus tard dans le canal Saint-Denis puis son père, membre actif du FLN, avait été reconnaître son corps à l'Institut Médico-Légal, parmi une vingtaine de cadavres noyés et repêchés.

On peut poser la question : Pourquoi cette jeune fille de 15 ans s'était rendue à cette manifestation, qui se déroulait la nuit, à 21 h, avec son cartable d'écolière ?

Toute cette histoire est ressortie 25 ans plus tard (1986) « présentée » par un journaliste de « L'Humanité », comme par hasard !

Je me contenterai de rééditer mon article, écrit en octobre 2014, qui rétabli la vérité sur ce 17 octobre 1961.

\*\*Le 17 octobre 1961 j'étais journaliste d'investigation et chroniqueur judiciaire du quotidien « L'Aurore » et j'ai enquêté dès le lendemain auprès de la morgue et des services hospitaliers, également auprès des établissements et des riverains qui longeaient la Seine. J'ai accompagné le colonel Raymond Montaner, commandant de la Force Auxiliaire des Harkis de Paris, dont le rôle principal était la protection des Algériens de la région parisienne contre les exactions du FLN, qui a enquêté en compagnie de ses deux adjoints le capitaine de Roujoux et le lieutenant Champsavin et voici le résultat absolument vérifiable de ses conclusions :

Il n'y eut cette nuit du 17 octobre aucune intervention anormale des pompiers parisiens, ni de police secours, ni de la croix rouge, ni d'aucun service d'ambulance.

-Aucun service d'urgence des hôpitaux de Paris et de la banlieue n'a reçu un afflux anormal de blessés.

-2300 blessés en une seule nuit cela laisse pourtant des traces, non ? Toutes les urgences et même les cliniques privées auraient dû être totalement débordées. Où sont donc passés ces 2300 blessés ? Disparus comme par magie ! Il paraîtrait qu'ils auraient été jetés dans la Seine en même temps que les 300 morts !

L'enquête auprès des barrages en aval de Paris n'a révélé aucune découverte de noyés. Pourtant 300 corps ne se dissolvent pas dans l'eau de la Seine. Les berges sur des kilomètres auraient dû être parsemées de cadavres mais aucun riverain n'en a signalé !!

Peut-on d'un coup de baguette magique escamoter 300 cadavres ?

Si l'on conteste ces chiffres que l'on nous donne les noms des 300 morts, et si 2300 blessés sont passés par les services hospitaliers les traces existent, qu'on nous les communique.

Le rôle d'un Président de la République est de défendre l'honneur de la France et non de l'avilir.

Alors messieurs nos gouvernants, messieurs les sénateurs, parlementaires, Français et Algériens, voici la liste officielle des cadavres « non identifiés » reçus à l'Institut Medico-Legal entre le 18 et le 21 octobre 1961 :

-Le 17 octobre 1961, alors que se déroulait dans Paris un soi-disant massacre, l'Institut Médico-Légal (la Morgue), n'a enregistré aucune entrée de corps de « NA » (NA= Nord- Africain dans la terminologie de l'époque).

-Le 17 octobre 1961, de 19h30 à 23 heures, il n'y eut qu'une seule victime dans le périmètre de la manifestation, un Français nommé Guy Chevallier, tué vers 21h devant le cinéma REX, crâne fracassé. Par qui ?

-En dehors du périmètre de la manifestation, « seuls » 2 morts furent dénombrés, Abdelkader Déroues tué par balle et retrouvé à Puteaux et Lamara Achenoune tué par balle et étranglé, gisant dans une camionnette, également à Puteaux. Rien ne permet de dire qu'ils furent tués par les forces de l'ordre, puisque la manifestation ne se déroulait pas à Puteaux.

-Le 18 octobre, à 04 heures du matin, le bilan était donc de 3 morts. Nous sommes donc loin des 200 à



300 de morts.

Mais, nous dit-on, les cadavres ont été déposés à la morgue les jours suivants.

**C'est absolument faux !!!**

\*\*Les archives de l'Institut Médico-Légal de Paris affirment qu'entre le 18 et le 21 octobre, 4 cadavres de « NA » seulement furent admis à la Morgue :

- Le 18 octobre, Achour Belkacem tué par un policier invoquant la légitime défense et Abdelkader Benhamar mort dans un accident de la circulation à Colombes.

- Le 20 octobre, Amar Malek tué par balles par un gendarme.

- Le 21 octobre Ramdane Mehani, mort dans des circonstances inconnues.

Mais ceux qui nous gouvernent sont sans doute persuadés que les médecins légistes et les fonctionnaires d'état ont été « payés » ou ont subis des pressions afin de « dissimuler » ces 200 à 300 cadavres...et que depuis plus de cinquante ans ils se taisent !!

**Ces archives inscrivant les « entrées de corps « N.A » (Nord-africains) par jour » nous apprennent également que pour tout le mois d'octobre 1961 » les 90 corps enregistrés par l'Institut Médico-Légal, étaient, pour la plus part, des victimes du FLN.**

**Et que pour la totalité de l'année 1961, 308 cadavres de « N.A » sont passés par l'IML, la plupart exécutés par le FLN dans sa guerre contre les Messalistes.**

**Sur ces 308 cadavres de « N.A », 34 retrouvés dans la Seine ou la Marne notamment étaient des harkis, des partisans de la France, ou des membres du MNA, une des méthodes d'assassinat du FLN consistant à noyer ses opposants.**

Et surtout que ce sont ces mêmes « assassins » du FLN qui étaient les organisateurs de cette manifestation « pacifique ».

Ces chiffres cités dans mes livres et mes articles n'ont jamais été contestés.

Monsieur le Premier Ministre, vous êtes, je le pense, un homme sincère. Votre ministre de l'Intérieur possède tous les documents officiels concernant la manifestation interdite du 17 octobre 1961.

Ne pensez-vous pas que votre devoir est de tenir informer le Président de la République, les parlementaires, les sénateurs et, bien sûr, les Français, sur le nombre véritable de victimes lors de cette manifestation de 1961? Et que, par la même occasion, les Algériens en prennent connaissance !!

On le trompe, on vous trompe, on les trompe, on ment à la France et aux Français et, forcément, on ment aussi aux Algériens qui ne demandent qu'à croire les informations volontairement erronées qu'ils reçoivent.

\*Fin de citation.